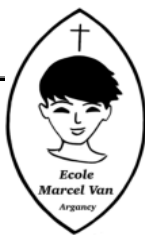


# L'ÉCHO DE MARCEL VAN

Novembre 2024



L'écho n°10



« Quelle belle rentrée, pour l'école Marcel Van, et quelle joie, pour moi, de reprendre le flambeau de sa direction ! Avec confiance et humilité, je glisse mes pas dans ceux d'Anne Nester, qui a dirigé cette barque depuis sa fondation, et dans ceux des familles qui, il y a huit ans, ont eu le désir de créer une école libre. En la plaçant sous le regard de Marcel Van, ils nous ont donné un horizon lumineux : cultiver l'émerveillement et la simplicité. Les 42 élèves, accueillis cette année, sont répartis en quatre classes et élevés, au plus beau sens du terme, par leurs maîtresses passionnées. Je les en remercie profondément. Chaque jour, dans un environnement naturel privilégié, ils nourrissent leur vie intellectuelle et spirituelle, guidés par l'amour du beau, du bon, du vrai. L'exigence et la discipline qui les encadrent vont de pair avec la bienveillance et la joie. Merci aux familles qui nous font confiance, aux Missionnaires de l'Amour de Jésus qui nous accueillent, à l'Enseignement catholique qui nous accompagne désormais, et aux donateurs qui nous suivent dans cette belle aventure ! »

**Clarisse Tannhof, directrice de l'école**

« Cette année, 22 familles ont fait le choix de Marcel Van. Nous accueillons 42 élèves, dont 11 en petite section de maternelle. Ce nombre n'a jamais été aussi élevé depuis la création de l'école et confirme la nécessité de développer notre petite école hors-contrat. Nous faisons désormais partie de l'Enseignement catholique, par décret de Mgr Ballot, évêque de Metz et soutien de l'école. C'est une grande joie de voir l'école grandir ainsi sur des bases désormais solides. Nous avançons confiants en la divine Providence et témoins chaque jour de ses largesses. »

**Benoît Dabas, président de l'association**



☞ *Qui sème dans les larmes, moissonne dans la joie. Psaume 125*

Fonder une école est passionnant mais nécessite de savoir passer les épreuves et garder le cap. Pour les fondateurs et les membres successifs du bureau de l'Association, tout n'a pas été rose ! Partager les intuitions, recruter, porter les aspects matériels... autant de défis à affronter pendant que les enfants, insouciant, s'épanouissent joyeusement au sein de leur école ! En cette rentrée 2024, le Seigneur nous donne de contempler une école en croissance et qui s'intègre dans le paysage ecclésial. Si les défis sont les mêmes, nous



pouvons savourer ce que le Seigneur nous donne de voir : une école bien lancée et pleine de promesses ! Merci à vous, donateurs et soutiens, de nous avoir permis d'arriver jusque là ! ☞

**Père Grégoire Corneloup, aumônier de l'école**



☞ Depuis que notre aîné est scolarisé à Marcel Van, notre vie de famille a été transformée ! Nos enfants sont heureux toute la journée : l'esprit de l'école, alliant rigueur, exigence et bienveillance, leur permet de se développer intégralement. Leurs intelligences, leurs intérêts, leurs consciences, leurs vies de prière sont bien nourris à Marcel Van : merci ! ☞

*Caroline, maman de Benoît, Marie et Zita*

☞ Qu'est-ce que l'école Marcel Van ? Ce sont les leçons et les récitations. Ce sont les chants et les danses qui font résonner les couloirs à l'heure des grands spectacles. Ce sont les grappes de raisin cueillies à même la vigne pour le goûter. Ce sont de belles amitiés où les grands prennent soin des plus petits. C'est commencer sa journée en la remettant au Seigneur, débiter sa semaine en prière à la chapelle, et son mois par la sainte messe. En somme, Marcel Van, c'est un sursis à l'enfance, une enclave de joie et d'innocence, de beauté et d'exigence ! ☞

*Elisha, maman de Sixtine*



☞ En tant qu'école indépendante, nous ne recevons ni subventions des collectivités, ni aide de l'Etat. Les seules ressources dont nous disposons proviennent des familles - frais de scolarité - et de nos généreux donateurs. L'école continue de grandir d'année en année et les frais de scolarité ne couvrent qu'une partie des coûts de l'école. Grâce à votre générosité, nous pourrions continuer de maintenir des frais raisonnables pour les familles. Le fonctionnement et la pérennité de notre école reposent donc en partie sur nos donateurs. Le moindre petit geste a son importance ! Les dons sont déductibles des impôts à hauteur de 66%. Un don de 100 euros ne vous coûtera donc que 34 euros ! Nous délivrons sur demande des reçus fiscaux. Merci de votre générosité ! ☞

**Axelle Lamote, trésorière de l'association**

Comment nous aider ?

→ Par chèque à l'ordre de  
"Association Ecole Marcel Van"  
à envoyer à l'Association  
7 place Anne de Méjanes  
57 640 Argancy

→ Par virement sécurisé en ligne  
sur le site

Budget prévisionnel 2024-2025 :

Ecole Marcel Van  
Association loi 1908 à but non lucratif  
[ecolemarcelvan57@gmail.com](mailto:ecolemarcelvan57@gmail.com)  
<https://ecolemarcelvan57.wordpress.com/>  
07 83 74 75 08  
[www.facebook.com/ecolemarcelvan57](https://www.facebook.com/ecolemarcelvan57)

DEPENSES		RECETTES	
Charges salariales	129 842,80 €	Frais de scolarité	91 339,00 €
Charges fixes	6 469,09 €	Cotisations	460,00 €
		Dons reçus ce jour	8 300,00 €
		<b>Dons nécessaires à ce jour</b>	<b>36 212,89 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>136 311,89 €</b>		<b>136 311,89 €</b>